

MAIRIE DE CLEF VALLÉE D'EURE

ARRÊTÉ DU MAIRE n°AT18/2021

ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE ANNÉE 2021

CADRE D'EMPLOI DES REDACTEURS TERRITORIAUX ACCES AU GRADE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le Maire de Clef-Vallée-d'Eure,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

ARRETE

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade de rédacteur principal de 2ème classe pour l'année 2021 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
Mme DOOM Stephanie, rédacteur <i>Echelon : 09</i> par ancienneté	1	27/01/ 2021

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par téléversement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Clef Vallée d'Eure, le 29 janvier 2021

Le Maire,
Christophe CHAMBON



Clef Vallée d'Eure

Avancements de grade

ANNEE DE TRAITEMENT 2021

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

Grade	Année	Taux	Dérogation	Arrondi
rédacteur	rédacteur principal de 2ème classe			
Agents	Type		Niveau	Date d'avancement
Madame Stephanie DOOM	par ancienneté		1	27/01/2021

Fait à Clef Vallée d'Eure, le 29 janvier 2021

Le Maire,


Christophe CHAMBON